

# Conditions générales de vente

## ShipCheck conciergerie

ShipCheck conciergerie est une société spécialisée dans la gestion et l'entretien de bateaux de plaisance. Basée à Bandol et opérant dans la région de La Ciotat à Toulon, notre entreprise propose une gamme de services complète pour assurer le bon entretien et le confort des bateaux. Forts d'une équipe composée de professionnels expérimentés du nautisme, nous mettons notre expertise à votre service pour répondre à tous vos besoins en matière de nettoyage, d'avitaillement, de veille hivernale et de gestion du linge de bord. Rigoureux et compétents, nous nous engageons à fournir des prestations de qualité pour garantir la satisfaction de nos clients et la préservation de leur embarcation.

### 1. Acceptation des CGV

L'utilisation du Service et du Site sont soumis aux présentes CGV. Les CGV constituent un contrat régissant les relations entre l'Utilisateur et ShipCheck conciergerie. Elles annulent et remplacent toutes les dispositions antérieures et constituent l'intégralité des droits et obligations de ShipCheck conciergerie et de l'Utilisateur relatifs à leur objet. Les Parties acceptent qu'en cas de contradiction entre des informations présentes sur le Site et les CGV, ces dernières prévalent. ShipCheck conciergerie se réserve le droit de modifier les CGV à tout instant, les modifications prenant le cas échéant effet au moment de leur publication sur le Site. La continuation de l'utilisation du Site vaut acceptation tacite des Utilisateurs de la dernière version mise à jour des CGV. ShipCheck Conciergerie se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. Les clients sont tenus de consulter régulièrement les conditions mises à jour. Les modifications des conditions générales de vente seront applicables dès leur publication sur le site internet de ShipCheck Conciergerie.

### 2. Les services de ShipCheck conciergerie

Service de nettoyage : ShipCheck propose des services de nettoyage complets pour les bateaux de plaisance. Nos formules comprennent le nettoyage intérieur et extérieur, selon la formule choisie pour le nettoyage extérieur, nos services comprennent le rinçage extérieur, le dessalage des inox, le nettoyage du pont, le nettoyage des vitres extérieur, des orges de coffres, des inox et accastillages, des pare-battage, de la sellerie, de la cale moteur, le séchage, le remplissage de la réserve d'eau douce et la rénovation rouille des inox. Pour le nettoyage intérieur, selon la formule choisie, nos services comprennent le nettoyage des cabines, des sols, des salles d'eau et WC, du carré, de la table à carte, de la cuisine hors électroménager, des hublots et vitres intérieur, de l'intérieur des coffres et placards, de la sellerie intérieure, des coussins, de l'aspiration de la literie et du pressing de la moquette. Nous utilisons des produits et des techniques adaptés pour garantir un nettoyage efficace et respectueux de votre embarcation. ShipCheck conciergerie s'engage à fournir un service de nettoyage professionnel pour les bateaux de plaisance, mais décline toute responsabilité en cas de dommages, de pannes ou de disparition d'objets avant, pendant ou après l'intervention. Nous mettons tout en œuvre pour assurer un nettoyage de qualité, cependant, veuillez noter que le résultat final peut varier en fonction de l'état initial du bateau et de son intérieur. Dans le cas où le bateau ou son intérieur présente des signes de vieillissement ou de dommages préexistants, nous nous efforçons de réaliser un nettoyage optimal dans la mesure du possible, mais ne pouvons garantir un résultat parfait ou la restauration complète. Nous vous recommandons de prendre en considération l'état actuel de votre embarcation avant de procéder au nettoyage. En faisant appel à nos services, vous acceptez ces conditions.

Service d'avitaillement : Pour vos sorties en mer, ShipCheck propose un service d'avitaillement pratique et personnalisé. Nous récupérons vos courses auprès de nos magasins partenaires et assurons le rangement à bord de votre bateau. Que ce soit pour une petite croisière ou une longue traversée, nous nous occupons de fournir tous les produits et les provisions nécessaires pour votre confort à bord. Le service d'avitaillement proposé par ShipCheck Conciergerie consiste à récupérer les courses commandées par nos clients dans l'un de nos magasins partenaires, selon les modalités convenues au préalable. Nous nous engageons à effectuer la récupération du drive à l'heure convenue et dans le magasin désigné lors de la prise de rendez-vous en amont. Cependant, veuillez noter que ShipCheck Conciergerie décline toute responsabilité en cas de retard ou de manquement d'un article dans la livraison. Nous faisons de notre mieux pour assurer une prestation de qualité, mais nous ne pouvons garantir la

disponibilité de tous les produits ni être tenus responsables des éventuels imprévus rencontrés lors de la récupération des courses. En utilisant notre service d'avitaillement, vous acceptez ces conditions.

Service de veille hivernal : Notre service de veille hivernale garantit la surveillance et l'entretien de votre bateau pendant les périodes d'inactivité. Nous proposons différentes formules, selon le choix de la formule, nos services comprennent la vérification des amarres, le contrôle des pare-battages, le contrôle d'effraction, la vérification des hublots, le contrôle des tauds, le contrôle en cas d'intempéries incluant un passage obligatoire à plus de 30 nœuds de vents, une aération des coffre et de la cabine, le rinçage extérieur, un compte rendu envoyé par mail ou SMS selon la préférence du client, le nettoyage du pont une fois par mois, le contrôle de la pompe de calle, la vérification de la cales et le contrôle des vannes, la mise en route du moteur, la vérification des batteries, le branchement du bateau, la mise en place de système de déshumidification, le nettoyage intérieur en formule Classic de nos services, la vérification des matériels obligatoires de sécurité et des dates de péremption, la coordination de dépannage ou de travaux à bord. Le service de veille hivernale proposé par ShipCheck Conciergerie consiste en une surveillance régulière du bateau du client pendant la période hivernale selon la formule choisie. Il est important de noter que ShipCheck Conciergerie agit uniquement en tant que surveillant et n'assume aucune responsabilité en cas de dommages, pannes, dégradations, effractions, vols, ou tout autre incident survenant sur le bateau pendant cette période. Notre rôle se limite à informer le propriétaire de l'état de son bateau et à signaler toute observation ou problème éventuel. Toutefois, ShipCheck Conciergerie n'est pas une entreprise de maintenance ou de réparation, et par conséquent, nous ne pouvons pas intervenir directement pour résoudre les problèmes constatés. En utilisant notre service de veille hivernale, vous reconnaissez et acceptez ces conditions.

Service de gestion du linge : ShipCheck offre un service complet de gestion du linge de bord pour assurer votre confort à bord. Nous prenons en charge le nettoyage du linge de lit, du linge de bain, des torchons, ainsi que la location et la vente de linge, de couettes et d'oreillers. Notre équipe s'engage à fournir un service de qualité pour que vous puissiez profiter pleinement de votre séjour en mer. Le service de gestion du linge proposé par ShipCheck Conciergerie consiste en la collecte, le nettoyage et la gestion du linge du client. Il est important de noter que ShipCheck Conciergerie n'est en aucun cas responsable des dommages ou dégâts éventuels survenant au linge pendant le processus de nettoyage ou de gestion. De plus, le nettoyage du linge est effectué dans la limite du possible et en fonction de l'état initial du linge. ShipCheck Conciergerie ne peut pas garantir un résultat parfait si le linge est déjà abîmé, vieillissant ou présente des défauts préexistants. En utilisant notre service de gestion du linge, vous reconnaissez et acceptez ces conditions.

Service journée en mer : En choisissant le service journée en mer de ShipCheck Conciergerie, vous bénéficiez d'une préparation complète de votre bateau avant et après votre sortie en mer. Avant la sortie, notre équipe s'occupe de la préparation du bateau, comprenant un nettoyage rapide intérieur et extérieur, la vérification et la préparation de la cabine et de la literie, la mise en place de la sellerie, ainsi que le remplissage de la réserve d'eau douce. Après votre sortie en mer, nous assurons le nettoyage intérieur et extérieur simple du bateau, le rinçage du système de refroidissement du moteur hors-bord, et la récupération et le lavage du linge sale. Veuillez noter que si votre retour est prévu après 22h, la partie après la sortie en mer sera prise en charge le lendemain matin. En utilisant notre service, vous acceptez que ShipCheck Conciergerie n'est pas tenu responsable de tout retard lors de la préparation du bateau avant ou après la sortie. De plus, l'entreprise décline toute responsabilité en cas de dommages, de pertes, de vols, de pannes, de disparition d'objets ou de tout autre incident survenant pendant la préparation du bateau, pendant la sortie en mer et après le retour du bateau à quai. Nous rappelons également que le nettoyage du bateau se fait dans la limite du possible et que ShipCheck Conciergerie ne peut garantir un résultat parfait, notamment si le bateau ou son intérieur présente des signes de vieillissement ou d'usure préexistants. En utilisant notre service journée en mer, vous reconnaissez et acceptez ces conditions.

### **3. Modalité de réservation**

Pour réserver nos services, veuillez nous contacter par téléphone, par e-mail, par SMS ou via nos réseaux sociaux ou notre site web. La réservation est confirmée uniquement après réception d'un e-mail ou d'un message de confirmation de notre part. Tant que vous n'avez pas reçu de confirmation de rendez-vous, celui-ci n'est pas considéré comme validé. Nous vous prions de bien vouloir noter que les disponibilités peuvent varier en fonction de la demande et que les réservations sont sujettes à confirmation de notre part. Nous nous réservons également le droit de refuser toute réservation qui ne respecte pas nos conditions générales de vente ou qui contrevient à nos politiques internes. En cas d'annulation ou de modification de votre réservation, veuillez nous contacter dès que possible afin que nous puissions vous assister au mieux. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration. De plus, nous nous réservons le droit d'annuler une réservation pour des raisons de force majeure ou si celle-ci ne respecte pas nos conditions générales de vente. Nous vous recommandons donc de nous contacter dès que possible en cas d'annulation ou de modification de votre réservation. Merci de votre compréhension. Une fois la réservation validée, celle-ci ne peut-être annulée que sous certaines conditions. Toute annulation doit être effectuée au moins 48 heures avant la date prévue pour la prestation. Passé ce délai, l'annulation ne sera plus possible, sauf en cas de force majeure, à la discrétion de l'entreprise. Nous vous encourageons à nous contacter dès que possible en cas d'annulation ou de modification de votre réservation.

#### **4. Mise à disposition du bateau**

Le client s'engage à mettre le bateau à disposition de ShipCheck Conciergerie pendant toute la durée du service réservé. Selon le service choisi, le client devra fournir les clés du bateau ou un double permettant l'accès à l'intérieur du bateau et des coffres. ShipCheck Conciergerie décline toute responsabilité en cas de dommages, pannes, disparition d'objets, vols, usures, ou tout autre incident survenant avant, pendant ou après la prestation de service. Nous recommandons au client de prendre les mesures nécessaires pour sécuriser son bateau avant notre intervention. En acceptant nos services, le client reconnaît et accepte ces conditions.

#### **5. Prix et paiement**

Les prix indiqués sur notre site sont en euros. Le paiement des services s'effectue selon les modalités convenues lors de la réservation. ShipCheck Conciergerie se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment, mais les prix convenus lors de la réservation restent inchangés. Tout paiement est dû en totalité à la réservation du service, sauf indication contraire. En cas de retard de paiement, des frais supplémentaires peuvent être appliqués, conformément à nos conditions tarifaires en vigueur. Tout retard de paiement donnera lieu, sans mise en demeure préalable, au paiement d'un intérêt de retard d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal qui commencera à courir à compter du jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues. ShipCheck Conciergerie se réserve également le droit d'annuler la réservation et de refuser la prestation de service en cas de non-paiement. Les modalités de paiement sont précisées lors de la réservation et doivent être respectées pour garantir la validation de la réservation. Les moyens de paiement acceptés sont l'espèce et la carte bancaire. Les chèques ne sont pas acceptés.

#### **6. Condition de vente**

ShipCheck Conciergerie s'engage à fournir ses services avec le plus grand professionnalisme et dans le respect des normes de qualité les plus élevées. En utilisant nos services, le client accepte les présentes conditions générales de vente. ShipCheck Conciergerie décline toute responsabilité en cas de dommages, pannes, disparition d'objets, vols, usures, ou tout autre incident survenant avant, pendant ou après la prestation de service, sauf en cas de faute prouvée de notre part. Tous les services sont fournis selon les disponibilités et dans la mesure du possible. En cas d'impossibilité de réaliser le service réservé pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous nous engageons à en informer le client dans les meilleurs délais et à lui proposer une solution de remplacement. Le client est tenu de fournir des informations précises et exactes lors de la réservation. En cas de fausse déclaration ou de non-respect des conditions de réservation, ShipCheck Conciergerie se réserve le droit d'annuler la réservation et de refuser la prestation de service sans remboursement. En cas de litige, les parties s'engagent à chercher une solution amiable. À défaut de conciliation, le litige sera porté devant les tribunaux compétents conformément à la législation en vigueur.

#### **7. Confidentialité des données**

ShipCheck Conciergerie s'engage à protéger la vie privée de ses clients et à respecter la confidentialité de leurs données personnelles. En utilisant nos services, le client consent à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de ses données personnelles dans le cadre de la prestation de service, conformément à la réglementation en vigueur, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en Europe. Les données personnelles collectées peuvent inclure, sans s'y limiter, le nom, l'adresse, l'adresse e-mail, le numéro de téléphone, les informations de paiement, ainsi que toute autre information nécessaire à la fourniture du service demandé. ShipCheck Conciergerie s'engage à ne pas divulguer les données personnelles de ses clients à des tiers sans leur consentement explicite, sauf si cela est nécessaire pour la réalisation du service demandé ou si la loi l'exige. Les données personnelles seront utilisées uniquement dans le cadre de la prestation de service et pour communiquer avec le client concernant ses réservations, ses demandes ou toute autre information pertinente. ShipCheck Conciergerie prendra les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles contre tout accès non autorisé, toute divulgation, toute altération ou toute destruction. Le client a le droit d'accéder, de rectifier, de limiter ou de supprimer ses données personnelles conformément à la législation applicable en matière de protection des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question concernant la confidentialité des données, le client peut nous contacter à l'adresse mail suivante : [shipcheck.conciergerie@gmail.com](mailto:shipcheck.conciergerie@gmail.com) ou à l'adresse postale suivante : 999 Avenue Dei Reganeu, 83150 Bandol.

## **8. Propriété intellectuelle**

ShipCheck Conciergerie détient tous les droits de propriété intellectuelle sur le contenu du site web, des documents commerciaux, des photos, des vidéos, des logos, des marques de commerce et tout autre élément de propriété intellectuelle associé à l'entreprise. Tous les contenus fournis par ShipCheck Conciergerie sont protégés par les lois nationales et internationales sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Le client s'engage à ne pas copier, reproduire, distribuer, transmettre, diffuser, vendre, publier, modifier ou exploiter de quelque manière que ce soit tout contenu ou élément de propriété intellectuelle appartenant à ShipCheck Conciergerie sans l'autorisation préalable écrite de l'entreprise. Toute utilisation non autorisée du contenu ou des éléments de propriété intellectuelle de ShipCheck Conciergerie est strictement interdite et peut entraîner des poursuites judiciaires. ShipCheck Conciergerie se réserve le droit de prendre les mesures légales appropriées pour faire respecter ses droits de propriété intellectuelle et pour obtenir réparation en cas de violation de ceux-ci par le client ou toute autre partie.

## **9. Clause de non-responsabilité**

ShipCheck Conciergerie décline toute responsabilité pour tout dommage, perte, coût, frais ou préjudice direct ou indirect découlant de l'utilisation des services proposés, sauf disposition contraire expressément prévue par la loi. L'entreprise ne peut être tenue responsable des retards, des pannes techniques, des dommages, des pertes d'objets, des interruptions de service, des erreurs informatiques, des défaillances de communication, des pertes de données ou de tout autre événement imprévu ou indépendant de sa volonté pouvant affecter la fourniture ou l'utilisation des services. En aucun cas, ShipCheck Conciergerie ne sera responsable des dommages indirects, accessoires, spéciaux, exemplaires ou punitifs, y compris, mais sans s'y limiter, les pertes de revenus, les pertes de profits, les pertes d'affaires, les pertes d'économies prévues, les pertes de clientèle ou les pertes de données, que ce soit dans le cadre d'un contrat, d'une négligence, d'une responsabilité stricte ou autrement, même si l'entreprise a été informée de la possibilité de tels dommages. Les clients reconnaissent que l'utilisation des services de ShipCheck Conciergerie se fait à leurs propres risques et que l'entreprise ne garantit pas que les services répondront à leurs besoins, seront ininterrompus, opportuns, sécurisés ou exempts d'erreurs. En cas de litige, la responsabilité totale de ShipCheck Conciergerie envers le client sera limitée au montant effectivement payé par le client pour les services concernés au cours des douze (12) mois précédant immédiatement l'incident à l'origine de la réclamation. Cette limitation de responsabilité s'applique à toutes les réclamations, qu'elles soient fondées sur un contrat, une garantie, un délit (y compris la négligence) ou toute autre théorie juridique, et même si un recours limité énoncé aux présentes n'atteint pas son objectif essentiel. Responsabilité du client Le Client est responsable de ses équipements et de manière générale de tout dommage qui pourrait résulter de leur fonctionnement, du fait de leur vétusté, de leur caractère non réglementaire ou de leur défaut ou vice caché à moins que le dommage ne résulte directement d'une faute de ShipCheck conciergerie dans l'exécution de ses Prestations d'Assainissement. Le Client doit informer sans délai ShipCheck conciergerie de tout incident ou modification qui pourrait avoir une incidence sur l'exécution des Prestations. L'attention du Client producteur de déchets est attirée sur sa propre responsabilité telle qu'elle a été définie par les dispositions légales et réglementaires relatives à l'élimination des déchets. Les conséquences financières de l'évolution de la réglementation ou des modifications de filières de traitement ou d'élimination, seront répercutées au Client sans préavis.

## **10. Droit de rétractation**

Dans le cadre de contrats de Prestations conclus à distance ou hors établissement, le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter du jour de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation et ce, conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation. Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé d'une part, s'agissant de prestations de services pleinement exécutées avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable et exprès du Client et renoncement exprès à son droit de rétractation et d'autre part, s'agissant de service d'entretien à réaliser en urgence et expressément sollicités par lui. Le Client pourra exercer son droit de rétractation en adressant à ShipCheck conciergerie. ShipCheck conciergerie remboursera alors au Client la totalité des sommes versées par celui-ci au plus tard dans les 14 jours à compter de la date à laquelle elle est informée de la décision du Client de se rétracter. Conformément à l'article L.221-25 du Code de la consommation, le Client qui exerce son droit de rétractation s'agissant de prestations de services dont l'exécution a commencé, à sa demande expresse, avant la fin du délai de rétractation, verse à ShipCheck conciergerie un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de la décision de se rétracter. Ce montant est proportionné au prix total de la Prestation convenu.

## **11. Assurances**

ShipCheck conciergerie maintiendra en vigueur pendant toute la durée d'exécution des Prestations une police d'assurance garantissant sa responsabilité pour tous dommages causés par elle-même et ses préposés dans le cadre de l'exécution des Prestations. Le Client disposera d'une assurance « Responsabilité Civile » pour se garantir contre tous les risques restant à sa charge qui peuvent être assurés.

## **12. Force majeure**

ShipCheck conciergerie sera dégagée de toute responsabilité dans le cadre de l'exécution de ses Prestations en cas de force majeure empêchant en tout ou partie l'exécution des Prestations confiées par le Client. Un cas dit de Force Majeure est un événement auquel on ne peut faire face, tel que défini par la jurisprudence française.

## **13. Réclamation et litiges**

Toute réclamation sur les vices apparents ou sur la non-conformité de la Prestation effectuée ou du matériel livré doit être formulée par écrit, dans les 8 jours de la Prestation ou de la réception du matériel, à l'adresse suivante : 999 Avenue Dei Reganeu, 83150 Bandol. En cas de réclamation non satisfaite, le client doit impérativement formuler son litige par écrit à la même adresse. Il formule sa demande à notre direction par voie postale ou sous forme de courriel aux adresses suivantes : 999 Avenue Dei Reganeu, 83150 Bandol ; [shipcheck.conciergerie@gmail.com](mailto:shipcheck.conciergerie@gmail.com) Notre société s'efforcera, sauf difficultés particulières, de traiter toute demande avérée sous un délai maximal de 3 semaines. En cas de nécessité, les parties conservent toute faculté de saisir la juridiction compétente.

## **14. Abonnement**

**Abonnements et Engagements :** L'abonnement à nos services de veille hivernale et tout engagement sur une période d'un an implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente (CGV). Les tarifs et conditions sont spécifiés lors de la souscription à l'abonnement ou à l'engagement sur 1 an.

**Durée et Renouvellement :** Les abonnements et engagements sur 1 an ont une durée initiale précisée au moment de la souscription. Ils sont automatiquement renouvelés pour des périodes successives équivalentes à moins d'un avis contraire donné par le client dans les délais spécifiés pour la résiliation.

**Paiement :** Le paiement de l'abonnement ou de l'engagement sur 1 an s'effectue selon les modalités convenues entre ShipCheck Conciergerie et le client. Tout paiement doit être effectué dans les délais spécifiés.

**Résiliation :** Le client peut résilier son abonnement ou son engagement sur 1 an en respectant les conditions de résiliation spécifiées dans le contrat. En cas de résiliation anticipée, des frais peuvent s'appliquer conformément aux termes convenus.

**Responsabilités :** ShipCheck Conciergerie s'engage à fournir les services convenus avec diligence et professionnalisme. Le client est tenu de respecter les conditions convenues et de fournir toutes les informations nécessaires pour la bonne exécution des services.

**Modification des CGV :** ShipCheck Conciergerie se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les clients seront informés de toute modification et devront accepter les nouvelles conditions pour continuer à bénéficier des services.

**Loi Applicable et Juridiction :** Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la résiliation des présentes CGV sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents de [indiquer le lieu de compétence juridictionnelle].

En acceptant ces conditions générales de vente, le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté l'intégralité des dispositions et des tarifs associés à son abonnement ou à son engagement sur 1 an.

## **15. Loi applicable et juridiction**

Les présentes conditions générales de vente sont régies et interprétées conformément au droit français. Tout litige découlant des présentes conditions générales de vente sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux français compétents du ressort où est établie ShipCheck Conciergerie.

## **16. Dispositions finales**

Les présentes conditions générales de vente constituent l'intégralité de l'accord entre ShipCheck Conciergerie et le client concernant l'objet des services proposés. Toute modification ou renonciation à l'une des dispositions des présentes conditions générales de vente doit être effectuée par écrit et être acceptée par les deux parties. En cas de litige entre les parties, celles-ci s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire. À défaut de résolution amiable, tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la résiliation des présentes conditions générales de vente sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents de France. Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français.